



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

expulsions

Question écrite n° 49415

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la situation des occupants de bidonvilles et de squats, qui ne bénéficient pas de la trêve hivernale. En effet, Amnesty international souligne, à l'occasion du projet de loi ALUR sur l'accès au logement et à l'urbanisme rénové, ces situations particulières, dans lesquelles femmes, hommes et enfants risquent d'être expulsés, en période grand froid. Parallèlement, la ministre lance une mission nationale pour résorber les bidonvilles. Aussi, au vu de ces avancées en matière de logement - ALUR et mission nationale - elle souhaiterait avoir des précisions sur la place des occupants de bidonville et de squats au sein de ces mesures.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49415

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1213

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)